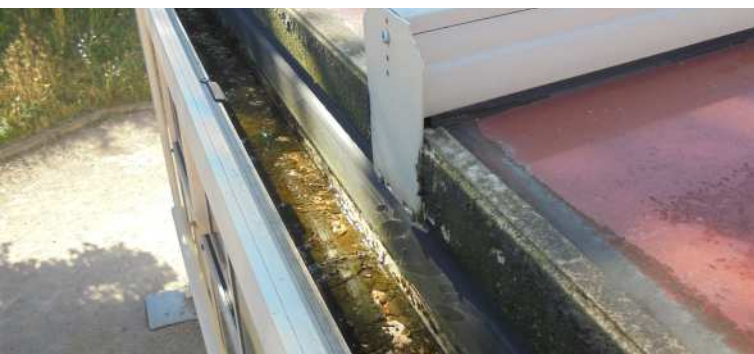


SUPPRESSION DES GÎTES LARVAIRES - CHÉNEAUX



Exemple de chéneaux bouchés créant des gîtes larvaires propices au développement du moustique-tigre

Témoignage

Collectivité : Commune de Saint-Bernard (01)

Population : 1 500 hab.

Témoins : Christophe COTTAREL, adjoint en charge de l'environnement, du cadre de vie et des travaux

Gestion des chéneaux des bâtiments municipaux sur Saint-Bernard dans le cadre de la lutte contre le moustique-tigre

La présence des moustiques a toujours été un sujet sensible sur notre commune, du fait de sa proximité avec des cours d'eau, dont la Saône.

Mais depuis 2015 et l'arrivée du moustique-tigre, la nuisance s'est accentuée et nous impacte sur des plages horaires élargies.

Aussi, l'intégration de Saint-Bernard comme commune pilote du Département de l'Ain nous a permis de mieux comprendre la problématique, de mieux l'expliquer et d'assurer un suivi spécifique des zones de ponte sur l'espace public. A ce titre, nous menons une surveillance particulière des descentes d'eau des différents bâtiments municipaux.

Les chéneaux sont surveillés 4 à 5 fois dans l'année par nos agents municipaux. Les éventuels résidus sont retirés pour garantir le bon écoulement des eaux pluviales jusqu'à leur exutoire.

Nous surveillons notamment les chéneaux de l'école municipale et du restaurant scolaire. Ce sont sur ces bâtiments que nous avons observé le plus de présence de moustiques avec quelques poches d'eau stagnante, du fait de la présence de végétation à proximité. Quelques chéneaux ont aussi été redressés pour bien

Repérer les gîtes larvaires

La matière organique issue de la végétation environnante encombre et bouche les chéneaux. Des poches d'eau propices au développement larvaire se créent lors d'évènements pluvieux. Les sites fréquentés par les enfants nécessitent une surveillance plus fine (présence régulière d'objets et de jeux obstruant les gouttières).

Préconisation

Lutte physique : entretien annuel, à minima, en sortie d'hiver.

maintenir une pente régulière sur toute leur longueur.

En parallèle, et pour ne pas reporter la problématique, nous gardons une attention sur les regards des descentes d'eau. Plusieurs d'entre eux ont été remplis de sable pour éviter de maintenir une poche d'eau sur la zone de décantation.

Cette action est facile à conduire et ne nécessite pas d'investissement particulier. Elle reste rapide et ne mobilise pas nos agents sur de grandes périodes.

Un suivi plus important s'organise en début de printemps pour nettoyer les résidus de l'automne précédent. A Saint-Bernard, cela représente ½ journée d'une équipe composée de deux agents techniques.



Suppression des gîtes larvaires

AVALOIRS, DESCENTES DE CHENEAUX, COMPTEURS D'EAU ET COFFRETS TECHNIQUES

Repérer les gîtes larvaires

Les avaloirs à décanteur, les compteurs d'eau et les coffrets techniques non hermétiques constituent des réserves d'eau favorables au développement du moustique-tigre (espaces confinés et frais, subissant des variations du niveau de l'eau).



Exemples de lieux favorables au développement du moustique-tigre

Préconisation

Etape préalable : inventaire des avaloirs et des descentes de cheneaux en eau, ainsi que des compteurs d'eau et des coffrets techniques non étanches.

Lutte physique :

- Avaloirs et descentes de cheneaux :
 - Comblement du décanteur avec du gravier et pose d'une grille de protection au niveau de l'exutoire (s'assurer que les conditions techniques le permettent et que cela n'impacte pas la pérennité de l'ouvrage).
 - Pose d'un filtre monté dans un cadre métallique grillagé, et entretien trimestriel pour éviter le colmatage du filtre. Ce dernier assure le passage de l'eau et crée une barrière pour les moustiques.
- Descentes de cheneaux : les rendre hermétiques

Lutte biocide anti-larvaire (cf : page biocide) :

- Avaloirs et descentes de cheneaux : traitement durant la période d'activité du moustique-tigre (de mai à octobre), toutes les 5 à 6 semaines (soit environ 4 à 5 passages par an).



Exemple d'une descente de cheneau hermétique

Suppression des gîtes larvaires

TOITS TERRASSES ET TERRASSES SUR PLOTS

Repérer les gîtes larvaires

Les terrasses sur plots dont le système d'évacuation est peu efficace, empêchent les écoulements et forment un réservoir d'eau, frais et ombragé, propice au développement

des moustiques-tigres. Les toits terrasses ombragés ayant des exutoires bouchés peuvent constituer des gîtes larvaires pour le moustique tigre.



Exemples de lieux favorables à la présence de gîtes larvaires propices au développement du moustique-tigre

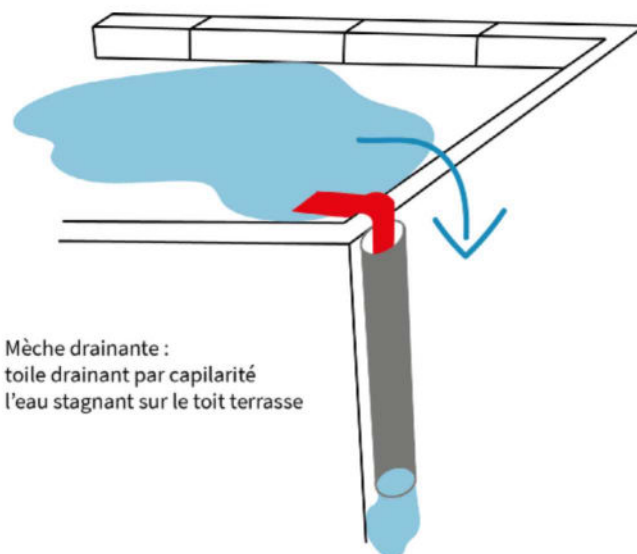
Préconisation

Lutte physique :

- Terrasse sur plots :
 - Reprise de la terrasse : abaissement de la hauteur de l'exutoire et augmentation de la pente de la base bétonnée.
 - Pose de mèches drainantes sous les dalles, pour entraîner l'eau résiduelle vers l'évacuation d'eau pluviale de la terrasse.
- Toit terrasse :
 - Entretien régulier des systèmes d'évacuation des eaux de pluie.
 - Pose d'une nappe drainante pour toiture : membrane épaisse placée entre le support étanchéifié du toit et le substrat qui en assure la finition.

Lutte biocide anti-larvaire (Cf page Biocide) :

- Terrasse sur plots : traitement durant la période d'activité du moustique-tigre (de mai à octobre), toutes les 5 à 6 semaines (soit environ 4 à 5 passages par an). Répartition homogène et uniforme du produit sous la terrasse sur plots pour une efficacité optimale (nécessite la manutention des dalles à chaque traitement).



Mèche drainante :
toile drainant par capillarité
l'eau stagnant sur le toit terrasse

Schéma de mèche drainante



Exemple de toit végétalisé sans gîte larvaire

Suppression des gîtes larvaires

MATÉRIELS STOCKÉS EN EXTÉRIEUR ET RETENANT L'EAU

Repérer les gîtes larvaires

Les outils, jeux et objets divers forment des petits contenants dans lesquels les larves de moustique-tigre se développent suite aux précipitations et aux arrosages. Attention aux

pneus et aux bâches qui forment des gites larvaires très attractifs pour cette espèce.



Exemples de lieux favorables à la présence de gites larvaires propices au développement du moustique-tigre

Préconisation

Lutte physique :

- Tri, élimination, rangement ou mise à l'abris du matériel pouvant se remplir d'eau.
- Gestion des bennes : augmentation des fréquences d'évacuation durant la période d'activité du moustique-tigre pour limiter le stockage d'eau dans la benne et dans les objets stockés à l'intérieur de la benne (une évacuation par semaine dans l'idéal).

- Gestion des nuisances :
 - Pose de moustiquaires pour réduire les nuisances à l'intérieur des bâtiments.
 - Pose de pièges pour réduire les nuisances et suivre les populations de moustique-tigre (Cf page piégeage).



Exemple de bacs de stockage rangés de façon à limiter la rétention d'eau de pluie



Exemple de couvercle de bac à sable permettant de limiter la rétention d'eau de pluie

Suppression des gîtes larvaires

CHOIX DES VÉGÉTAUX**Repérer les gîtes larvaires**

Dans son aire de répartition originelle, le sud-est asiatique, le moustique-tigre a pour gîtes larvaires des creux d'arbres ou de rochers ou les bambous cassés dans lesquels stagnent de petites quantités d'eau. Sur l'île de la Réunion par exemple, le moustique-tigre a été responsable de la transmission du virus du chikungunya durant l'épidémie de 2005-2006, il n'est pas rare de rencontrer des larves de cette espèce à l'aisselle de feuilles engainantes de certaines plantes ou dans de petites rétentions d'eau dans les pétales de certaines fleurs.

Préconisation

Pour le fleurissement des espaces verts, il convient de proscrire les espèces végétales qui, par leur port ou par leur coupe, permettent de recréer les gîtes larvaires originels du moustique-tigre.

"Les moustiques-tigres se développent dans ma haie."

FAUX

"Les larves de moustiques se développent uniquement dans l'eau. Par contre, les adultes de moustique viennent se réfugier dans la végétation pour échapper au vent et aux fortes chaleurs."



Rétention d'eau à la base de feuilles de cardère

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS, NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS*Intégrer des préconisations techniques pour éviter les gîtes larvaires*

Il est souvent difficile de modifier des bâtiments et aménagements déjà en place pour limiter les gîtes larvaires. Par contre, cela peut facilement être prévu, dès la conception, dans tous les nouveaux aménagements, toutes les nouvelles constructions et rénovations.

Plusieurs leviers peuvent permettre de s'assurer de la prise en compte de précautions techniques permettant de limiter les gîtes larvaires :

- Intégration de préconisations techniques dans les règlements et documents d'urbanisme : Plan Local d'Urbanisme (PLU), Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)...
- Adaptation des cahiers des charges dans les dossiers de consultation pour des travaux publics
- Information des professionnels et des particuliers lors de demandes de permis de construire ou de rénovation sur les préconisations techniques à respecter



Chantier de construction